43 Bibliothèque cantonale Fribourg

BULLE 48me ANNÉE N° 63 4 — En avant la Gruo! — MERCREDI 29 MAI 1929

LA GRUYÈRE

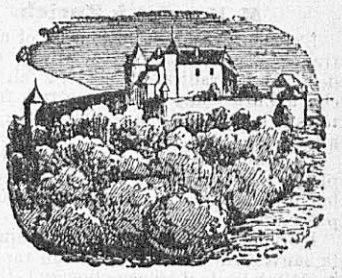

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197 — Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle. — Téléph. Bureau : 150

HORAIRE B.-R. : BULLE, arr. 8[13] 11[44] (d.j.f. 15[40]) 16[07] 20[25] (22[27]) — BULLE, dép. 6[00] 9[50] (10[00]) 13[05] 18[44] (20[53])

ANNONCES
Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse . . . . 25 »
Etranger . . . . 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames . . . 50 »
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1er étage).

Le Congrès du Parti Radical-Démocratique suisse.

—o—

Il s'est réuni à Lucerne samedi et dimanche derniers.

Ce fut une imposante manifestation patriotique que cette prise de contact où se mêlaient les trois langues nationales et tous les idiomes et dialectes particuliers en usage sur la terre helvétique, comme tous les milieux sociaux, depuis les magnats de l'industrie et de la haute magistrature jusqu'au modeste ouvrier d'usine et au plus petit fonctionnaire ou employé de bureau. L'assemblée devint si nombreuse qu'elle dut se transporter de la Salle du Grand Conseil au Kursaal, qui put à peine contenir la foule se massant pour entendre la voix des magistrats aimés qui conduisent les destinées de notre cher pays.

Il est vrai que le Congrès de Lucerne revêtait une importance spéciale et avait à s'occuper de problèmes qui tiennent à cœur aux fils d'une démocratie libre et progressiste.

Les délégués des cantons entendirent d'abord d'intéressants exposés de M. le Dr Meyer, conseiller national, président du parti, et de M. Chamorel, Vaud, vice-président. Les deux orateurs s'attachèrent à démontrer l'importance du rôle joué jusqu'ici par le parti radical-démocratique suisse, tout en soulignant la nécessité d'une évolution dans le sens des tâches sociales qu'il s'agit de résoudre pour retenir les masses populaires, ouvrières surtout, dans le cadre de l'ordre établi et de la solidarité confédérale. *M. Chamorel aborda notamment les problèmes à la solution desquels il importe que tout Suisse patriote se voue de cœur et d'âme et termina son enthousiaste et brillant exposé en souhaitant que l'union nécessaire se maintienne entre tous les patriotes pour travailler à la grandeur et à la prospérité de la patrie.*

La revision des statuts, qui avait été soigneusement préparée après l'assemblée de Bienne, fut menée rondement, et, avec quelques modifications de détail, adoptée à une évidente et forte majorité. Le système du Vorort est supprimé et le comité central est composé de 26 membres, soit un représentant par canton, Zurich en comptant deux. M. Schüpbach, conseiller national de Berne, est appelé à la présidence en remplacement de M. Meyer.

Le nouveau président inaugura son activité, samedi soir, en présentant aux congressistes les grandes lignes de la politique radicale dans l'avenir.

Comme le leit-motiv *du Congrès de Lucerne l'indique, la grande tâche de demain repose sur les nécessités nouvelles de la politique sociale. L'orateur estime qu'il faut marcher avec le temps et déclare que le parti radical va entreprendre sans retard les études qu'imposent la réalisation du le programme social élaboré. Des mesures de protection, tout spécialement, doivent intervenir en faveur des employés et il est tout indiqué à ce sujet qu'une entente directe et loyale intervienne entre patrons et ouvriers. On verra d'ailleurs à la votation des résolutions finales que le système des contrats collectifs est vivement recommandé par le Congrès. M. Schüpbach précise cependant que la démocratie suisse ne peut avancer dans la voie des réalisations qu'au fur et à mesure des possibilités et dans la norme de l'amélioration de la prospérité générale. Les encourageants résultats des consultations populaires de Bâle-Ville, Soleure, et maintenant Bâle-Campagne, prouvent que l'ouvrier a repris confiance dans la saine politique suivie par les organes dirigeants du parti radical-démocratique suisse. Ces victoires successives aux élections législatives marquent un tournant nouveau de la politique suisse.*

Dimanche matin, en présence de M. Haab, président de la Confédération, de MM. les conseillers fédéraux Scheurer et Pilet-Golaz, M. Schulthess, conseillers fédéral, traita des « tâches économiques et sociales de demain », pièce de résistance du Congrès de Lucerne. Nous reviendrons en détail sur l'excellent exposé de ce magistrat qui, en contact chaque jour avec la réalité, a su dégager du fouillis des revendications sociales de l'heure ce qu'il est juste que nous retenions pour le traduire dans la pratique et ce qui est, pour le moment du moins, irréalisable. « On se plaint souvent, dit l'orateur, de ce que la politique et les idées ne domine plus la vie publique. Cela n'est pas exact. Si les problèmes économiques nous préoccupent aujourd'hui plus qu'autrefois, cela ne provient pas d'un affaiblissement de notre idéal, d'une vague de matérialisme, d'un esprit terre à terre et dépourvu de grandeur ; mais simplement des conditions de notre existence moderne. Les besoins ont augmenté, les goûts se sont affinés, compliqués, et les divers éléments qui composent la population en sont devenus plus dépendants les uns des autres, plus solidaires devant l'intérêt commun. L'armée des salariés ne cesse de grandir et cette circonstance pose des problèmes nouveaux très ardus et d'autant plus compliqués qu'on les considère de préférence sous leur aspect psychologique et moral ».

La magistrale dissertation de M. Schulthess produisit une vive impression sur l'assemblée. Elle entraîna le vote d'une série de résolutions importantes que nous analyserons dans un prochain article. La péroraison du discours du distingué conseiller fédéral fut soulignée d'enthousiastes applaudissements. Elle constitue un émouvant appel à la concorde, à la justice sociale, à la réconciliation des classes et au travail énergique et intelligent de la nation toute entière. S.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Deux problèmes.

La tâche des experts financiers de Paris touche à sa fin. Si l'on en croit la communication verbale faite aux représentants des puissances financières par M. Owen Young, le Dr Schacht prépare sa réponse aux contre-propositions alliées dans un sens plus ou moins négatif. La différence du montant à payer ne peut plus être considérée comme un obstacle à une entente, puisqu'elle ne porte plus, maintenant, que sur un montant de fr. 1 milliard et demi, mais ce sont les conditions et les circonstances de paiement qui tiennent les parties éloignées. Ici, le problème tend à revêtir une portée beaucoup plus politique qu'économique et il est probable que l'on transmettra la question telle qu'elle se présente en ce moment, avec pas mal de résultats acquis, aux gouvernements responsables, qui assumeront la tâche de poursuivre l'œuvre de réconciliation sur le terrain diplomatique. La semaine qui commence verra sans doute, d'une façon ou de l'autre, l'aboutissement des travaux des experts. On est en droit d'espérer que le Dr Schacht tiendra son rôle jusqu'au bout et ne provoquera point par une résistance au-delà des limites de la raison l'un de ces coups de théâtre qui, cette fois, pourrait compromettre une situation proche de l'entente et bien péniblement acquise.

En Allemagne même, le ton des commentaires varie considérablement d'un parti à l'autre. On semble cependant désirer un peu partout la fin des travaux et la clôture de la conférence par une solution acceptable pour tous. Telle est du moins l'opinion des journaux appartenant à la social-démocratie. Mais l'impression persiste qu'il doit appartenir en définitive aux pouvoirs publics régulièrement constitués de mener à bien la fin des pourparlers, puisqu'ils amènent par la force des choses sur le terrain de la politique.

D'autre part, les groupements coloniaux du Reich se sont réunis l'autre jour à Hanovre et ont étudié l'état des mandats alliés sur les anciennes colonies allemandes. M. Schnee, député populiste, s'est élevé vivement contre l'intention qu'il prête aux Alliés d'annexer simplement les territoires sous mandat. L'assemblée a demandé au gouvernement de résister aux projets alliés et de soutenir le point de vue du Dr Schacht, qui subordonne la question de la fixation définitive de la dette de réparation à la restitution de certaines colonies, celles du moins d'où l'Allemagne retirait des matières premières nécessaires à la prospérité de ses industries.

Il faut maintenant attendre ; les résultats ne tarderont point. La parole est donnée pour la toute dernière fois, apparamment, au Dr Schacht.

L'« Observer », de Londres, fait remarquer que les résistances du Dr Schacht s'expliquent par le désir d'abaisser le chiffre du règlement définitif au niveau le plus bas possible. « Ce faisant, écrit-il, il est dans son rôle d'expert allemand, mais comme l'Allemagne, en cas d'échec de la conférence devrait en revenir au plan Dawes, on a tout lieu de croire qu'en fin de compte le délégué allemand acceptera le chiffre le plus bas qui lui est actuellement présenté ».

Il semble bien que ce doive être là le langage de la raison.

* * *

Le problème difficile des relations franco-italiennes, dont on recherche silencieusement la solution tant au cabinet de Rome qu'à celui de Paris, et au succès de laquelle le gouvernement français vient de contribuer puissamment en faisant à l'Italie de nouvelles et avantageuses propositions, vient d'être brusquement transporté sur la scène publique par le député italien Fera, de Florence.

Ce dernier, profitant d'une interpellation sur le budget des affaires étrangères du royaume, a vertement critiqué l'attitude de la France, l'accusant de ne point tenir ses engagements. On sait que ce sont plutôt les appétits italiens qui ont augmenté au lendemain de la victoire.

C'est surtout dans la question des mandats que M. Fera reproche à la France, comme d'ailleurs à l'Angleterre, de dépasser les limites de sa compétence en procédant à des rectifications de frontières et en recourant à d'autres mesures susceptibles d'avantager sa situation dans ces régions. L'orateur aborde avec une plus grande amertume le sort de la Tunisie, où la majorité de la population européenne est italienne. De fait, cette circonstance n'enlève rien à la valeur et à la signification du protectorat français, puisque ce dernier est rétabli avant tout dans le but d'organiser les populations indigènes en vue de tirer parti des ressources du pays. Lorsqu'il reproche à la France d'imposer la nationalité française aux fils d'émigrés, M. Fera paraît oublier qu'en qualité de puissance protectrice chargée de l'administration de la justice et de la législation, la France est dans son rôle en appliquant à la Tunisie les méthodes en usage dans tout pays civilisé pour l'assimilation de l'élément étranger.

Il est certain que des divergences subsistent entre la France et l'Italie, au point de vue colonial surtout, puisque Rome ressent le besoin d'expansion et que la population italienne est réellement à l'étroit dans les limites de la péninsule.

Mais, en dehors de tout esprit de conquête, il semble indiqué de laisser aux gouvernements responsables qui s'y emploient de leur entière bonne volonté le soin d'établir les possibilités et de rechercher la formule qui peut certainement sauvegarder les intérêts des uns et des autres sur le terrain d'une cordiale entente.

La paix vaut mieux que la guerre et la confiance davantage que l'acrimonie. P. S.

Les idées du comte Bethlen.

Le comte Bethlen, interviewé, a déclaré au représentant du « Resto del Carlino » que la Hongrie espère nouer avec les Etats voisins, ceux surtout qui naquirent du démembrement de l'Empire, des relations de plus en plus cordiales. Il semble bien que la tension que l'on constata longtemps de parts et d'autres diminue. Des efforts sincères et persévérants sont tentés pour mettre un terme aux motifs de discorde qui peuvent subsister entre la Hongrie et ses voisins.

Touchant la question dynastique, le régent estime que le peuple hongrois demeure profondément royaliste, mais qu'il n'y a aucune raison de vouloir devancer les événements et provoquer la méfiance de l'Europe.

La désignation d'un régent est conforme à la tradition et il sera temps, quand les circonstances le permettront, de procéder au choix d'un roi selon le désir de la nation.

Une réponse de Mussolini.

La Duce, dans son discours au Sénat, a répondu à certaines critiques que lui valurent ses paroles à la Chambre des députés. Au sujet de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, il a contesté que, dans l'état actuel des choses, ce soit à la famille qu'incombent la possibilité et le devoir de faire face aux nécessités. L'Etat, selon Mussolini, est mieux outillé et mieux placé que la famille pour assumer cette responsabilité.

Cette théorie, on s'en aperçoit d'emblée, est lourde de conséquences et peut mener loin dans le sens de l'intervention de l'Etat sur les droits primordiaux et inaliénables de la famille. Elle est en tout cas opposée à la doctrine de l'Eglise. On attend avec curiosité la réaction qu'elle ne peut manquer de produire au Vatican.

SUISSE

Les élections à Bâle-Campagne.

Les huitante sièges du Grand Conseil sont ainsi répartis : Parti radical-démocratique et paysan, 39 sièges (33) ; socialistes, 20 (19) ; catholiques-conservateurs, 10 (9) ; parti populaire-évangélique, 5 (5) ; parti radical, 3 (10) ; communistes, 3 (4).

On constate une avance importante du parti radical-démocratique.

A Bellinzone.

Dimanche, le meeting antifasciste de Bellinzone s'est déroulé sans incident. M. Pellegrini, rédacteur à la *Libera Stampa*, et l'anarchiste Bertoni ont prononcé des discours. L'assemblée a décidé de tenir une nouvelle séance le 9 juin, date choisie par les sociétés italiennes pour leurs festivités, en l'honneur de Matteoti.

C'est ainsi une réelle provocation que recherchent les antifascistes tessinois.

Chez les communistes.

Le comité central élargi du parti communiste suisse a tenu une importante assemblée à Bâle. Des « hôtes » qui paraissent avoir dirigé effectivement les débats ont reconnu que les chefs communistes suisses n'ont pas donné satisfaction. Ces derniers ont demandé amende honorable et fait leur soumission.

D'après certaines précisions données dans la presse, le parti sera entièrement réorganisé sur les directives de la IIIme Internationale et adoptera comme arme de combat les moyens directs. Avis à nos autorités !

M. Herriot à Zurich.

L'ancien président du Conseil et ministre français, maire actuel de Lyon et leader du parti radical-socialiste, a fait dimanche à Zurich une conférence très fréquentée sur le thème de la réconciliation franco-allemande.

La grande salle de la Tonhalle était pleine à ne plus avoir une place libre. Tous les milieux de la haute société y étaient représentés.

L'orateur a démontré la nécessité, pour la sauvegarde de l'Europe, d'un rapprochement intellectuel franco-allemand. Il a analysé l'évolution qui s'est produite au lendemain de la guerre et apprécié les résultats acquis jusqu'ici à Genève et ailleurs. « Les barrières politiques sont tombées et les barrières économiques s'écroulent, s'est écrié l'orateur ; il faut maintenant briser la dernière barrière, la barrière morale ».

M. Herriot estime avec beaucoup de grands Européens que notre continent n'a plus qu'à choisir entre la vassalité et la fédération.

La récente attitude adoptée par l'Amérique semble bien donner entièrement raison à cette formule qui doit guider les décisions et la manière d'agir des gouvernements européens d'aujourd'hui.

La foule a fait une ovation au brillant orateur français.

Les instituteurs tchécoslovaques

Ils poursuivent leur tournée en Suisse, après avoir salué plus particulièrement Genève, berceau de l'indépendance de leur pays.

Les institutions suisses inspirent à nos hôtes une réelle vénération.

Ils ont déclaré à leur départ de Genève qu'ils gardaient de cette ville et de ses habitants le meilleur souvenir.

FRIBOURG

† M. Henri Hœhn, à Romont.

Après avoir lutté pendant quelques mois avec une maladie qui ne pardonne pas, le secrétaire du Cercle libéral de la Glâne, M. Henri Hœhn, est mort à Zurich, lundi. Ses obsèques ont eu lieu hier.

Le défunt, Zurichois d'origine, était le dévoué employé de la maison Butty & Cie, à Romont. Depuis plusieurs années, il travaillait dans la cité romontoise, à la satisfaction de ses patrons.

M. Hœhn, avec beaucoup de dévouement, occupait le poste de secrétaire du Cercle libéral de Romont.

Les obsèques du colonel.

Les funérailles officielles du colonel de Reynold ont eu lieu à Belfaux lundi matin. L'armée et les sociétés militaires avaient envoyé de nombreuses délégations. Le Grand Conseil et le gouvernement de Fribourg étaient également représentés. Après les cérémonies funèbres, le corps du défunt a été inhumé dans le caveau de famille.

Où l'on retrouve Eloi Rossier.

Une plainte était déposée en mai 1927 par la Banque de l'Union parisienne, pour détournements d'une somme de 8 millions de francs. Au cours de l'enquête, on apprit que des banques de Londres avaient effectivement, sur diverses interventions, adressé cette somme à Paris, pour le compte d'un nommé Maoti, soi-disant directeur de la Société foncière du Calvados. Ce dernier fut arrêté peu après et condamné à 4 années de prison. Il recourut, et se trouve à l'heure actuelle encore à la Santé.

Or, on apprenait l'autre jour qu'Eloi Rossier, le fameux financier de la Caomaltine, avait déposé une plainte contre Maoti. On avait retrouvé sur le détenu deux lettres de ce dernier, l'une priant Rossier de lui accorder des pouvoirs pour le représenter à la Société foncière du Calvados, l'autre pour le remercier de les lui avoir donnés.

Un autre inculpé, du nom de Palcon, qui serait l'instigateur de la mystification, a été arrêté.

Maoti, Rossier et Palcon ont été confrontés devant le juge d'instruction, M. Glard, qui les a envoyés ensuite au Dépôt.

Chronique romontoise.

Pupilles romontois.

Les pupilles romontois ont été fort aimablement reçus dimanche par leurs amis vaudois à l'occasion du concours de La Tour-de-Peilz. Ils nous sont revenus couverts de lauriers et ont fait honneur à notre cité. Les vaillants petits gymnastes ont remporté, en effet, la première place pour les productions libres. Ce succès leur a valu une magnifique chane. Ils se sont ensuite classés deuxièmes pour la course aux drapeaux et la course relai et se sont vus attribuer le 4me rang pour la traction à la corde. Ces trois dernières épreuves ont été récompensées par la distribution de trois médailles en bronze frappées par la maison Huguenin du Locle. Nos benjamins sortent en outre avec la meilleure mention dans la catégorie des exercices imposés. Ajoutons qu'il y avait en présence 18 sections concurrentes. Ces beaux succès sont dûs naturellement au dévouement du moniteur, M. Panchaud Louis, mais aussi au travail courageux et persévérant des gymnastes. Une très modeste réception leur a été faite à l'Hôtel de Ville.

FÊTE-DIEU

—o—

Dans la cité comme au village, un air de fête plane depuis quelques jours. On sent que quelque chose de solennel se prépare. Au fond de l'âme, une allégresse encore indéfinissable agite les fibres intimes. La campagne est énamourée. Les fleurettes jettent à l'atmosphère à profusion leurs parfums troublants. Les oiseaux s'égosillent, là-haut, dans le bleu immense, et les folioles murmurent une romance jamais achevée. La nature entière s'associe à la joie débordante des hommes.

Mais, l'heure du grand jour a sonné. Dans le frais matin, qu'entends-je qui tonne ? Quel est cet ébranlement de l'air ? Et puis, quelle musique maintenant monte et s'épand dans l'espace comme un orchestre d'anges? Pourquoi donc ces fleurs éparses sur les rues et devant les maisons ? Que fait cette verdure transplantée le long des chemins et qui a dressé au coin de la façade le sapin ou le hêtre élancés? Pour qui élève-t-on ces demeures provisoires que l'on orne avec une espèce de vénération ? Qu'est-ce que tout cela ?

La Majesté de Dieu, cachée sous les apparences du Prisonnier du Tabernacle, va s'offrir en spectacle aux fidèles ! Elle va bénir, et on va l'adorer !

Non pas qu'un seul jour par année l'hommage de la création doive s'élever vers les voûtes éternelles, mais il est utile qu'une démonstration solennelle permette au Créateur d'entrer en contact plus direct avec la créature et donne à cette dernière l'occasion de se joindre au concert universel de la nature pour célébrer la puissance et la gloire du Maître des mondes.

Or, rien n'est de trop, rien n'est assez grand, ni assez riche, ni assez noble, pour préparer la réception du royal Visiteur. Rien sauf le cœur et l'âme de l'homme, que Dieu fit à son image !

Oh ! incommensurable allégresse ! Oh ! indicibles transports. Tout chante dans le tréfonds des êtres ! Tout frémit dans l'espace et sur la terre. Tout semble grand, car si grand est l'Hôte des hommes, en ce jour !

A l'église, la foule se presse et l'encens de la prière et de l'adoration s'élève avec plus de foi vers le trône céleste tandis que, dehors, des mains pieuses surveillent la dernière retouche au Reposoir. Les fidèles, enfin, se rangent. Fillettes en robe blanche, garçons en brassard virginal, groupes hétéroclites revêtus de leurs plus seyants costumes, chanteurs, musiciens, autorités, associations ont pris place au cortège. Le prêtre, sous le dais, a franchi le porche de l'église, portant dans l'Ostensoir d'or le Roi des Rois. La procession s'ébranle. Oh ! divine émotion ! Les chants religieux et les mélodieux accords d'une musique appropriée alternent avec les invocations, les prières qui montent comme un nuage d'encens et les bénédictions qui se succèdent. Au Reposoir, le Maître prend place un instant pour recevoir l'hommage de la création. Puis la foule s'ébranle comme une mer qu'ondulent les vents et parcourt l'une après l'autre les artères principales de la cité ou la grand'route du village, répétant les mêmes cérémonies, les mêmes invocations, les mêmes prières, jusqu'à ce que le Prisonnier ait réintégré son cloître.

Oh ! féconde journée ! N'es-tu pas heureux, peuple, d'avoir pu quelques instants contempler de plus près la gloire de ton Roi, qui se voile pour que tu le puisses regarder ? Et vous, Maître, ne tressaillez-vous point, malgré votre infinie grandeur, votre indicible Majesté, à recevoir le faible mais si sincère hommage des pauvres mortels, que vous avez créés pour vous aimer, vous servir, et jouir, là-haut, dans vos célestes palais, de la joie immortelle des élus ?

Dieu du Tabernacle, Voulez-vous qu'en ce jour de votre fête solennelle nous vous demandions une faveur ? Voyez comme nous sommes faibles ! La bonne volonté ne nous manque point, et, foi de Gruyériens, nous vous promettons de vous être fidèles. Mais il faut que vous nous aidiez, que vous nous montriez la droite voie, que, surtout, vous nous tendiez une main secourable pour nous la faire suivre, courageusement.

Et puis, dans votre munificence, répandez quelque bien dans nos âmes et dans nos cœurs, Maître ; ils sont pauvres ! Nous pourrons alors vous mieux recevoir, dans nos villages et dans nos cités. P. S.

Les tablettes Togal ?

Les tablettes Togal sont d'un effet sûr et rapide contre **rhumatismes, goutte, sciatique, névralgies, maux de tête, refroidissements.** Le Togal excrète l'acide urique et s'attaque à la racine même du mal. Il est efficace même dans les cas chroniques! Ne vous nuisez pas par des produits d'une valeur inférieure ! Si des milliers de médecins ordonnent ce remède, vous pouver aussi l'acheter en toute confiance.

Dans toutes les pharmacies, Fr. 1.60.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Dans un discours qu'il vient de prononcer à Bradford, M. Snowden, ancien chancelier de l'échiquier dans le cabinet travailliste, a vivement attaqué la France, l'accusant de prêter à la Pologne et à d'autres Etats pour leur armement les sommes qu'elle devrait verser à l'Angleterre. Selon cet orateur, la France, où les impôts vont diminuer et dont le budget boucle par un excédent de recettes, travaille à se procurer la flotte aérienne la plus puissante du monde. Elle serait également devenue une concurrente dangereuse de l'industrie anglaise sur la plupart des marchés mondiaux.

— A Paris, les experts travaillent activement et les entrevues se poursuivent à intervalles réguliers. Le Dr Schacht n'a pas déposé de réponse écrite et l'on interprète cette manière d'agir dans un sens favorable à l'entente.

— **Les premiers résultats des élections belges donnent pour les partis principaux les chiffres suivants : Libéraux : gains, 8 ; perte, 2 ; Catholiques, gain, 1 ; pertes, 4 ; Socialistes : pertes, 5. Les communistes maintiennent leurs positions dans l'ensemble et les frontistes gagnent trois sièges.**

— Avant-hier a commencé devant le Tribunal de première instance de Belgrade le procès intenté à Pounicha Raditch et à d'autres députés, accusés ou inculpés dans le crime commis en pleine séance de la Skoupchtina, à Belgrade, et qui coûta la vie à trois députés, dont Stepan Raditch, le célèbre leader des paysans croates, qui mourut plus tard à la suite de ses blessures. Les accusés sont défendus par 35 avocats.

— Une instruction disciplinaire a été ouverte en Pologne contre 300 instituteurs enseignant dans les écoles allemandes de Silésie et qui, bien que fonctionnaires de l'Etat polonais, touchent des subsides allemands.

— Le mariage du colonel-aviateur Lindbergh avec Mlle Morrow, fille de l'ambassadeur des Etats-Unis au Mexique, a été célébré lundi.

— A l'estuaire du Yang Tsé, mille pirates qui terrorisaient les populations ont été impitoyablement poursuivis par les troupes gouvernementales et rejetés sur le fleuve. De nombreuses embarcations contenant plus de mille bandits ont été coulées. 150 pirates ont été faits prisonniers.

Malheurs et accidents.

Un appareil de bombardement effectuant un vol nocturne dans la région de Pise est allé s'écraser, surpris par un ouragan, contre le mont Orsaro, dans les environs de Corniglio. Deux lieutenants, deux sous-officiers et deux soldats qui se trouvaient à bord ont été tués.

— Sur le plateau de Malzeville, à Nancy, deux sergents, mariés et père de famille, s'étant réfugiés sous un arbre pendant un orage, ont été atteints et tués par la foudre.

— A Brugg, Hans Hess, 26 ans, manœuvre, s'est noyé en se baignant dans l'Aar.

— Lundi après-midi, à Zurich, le cycliste Pellegrini, 35 ans, colporteur, a été atteint et renversé par une cuisine militaire dont l'attelage s'était emballé. Grièvement blessé, il a succombé peu après l'accident.

— A Zurich encore, lundi, un cycliste est entré en collision avec un side-car. Un occupant de ce dernier, le Berlinois Streitberg, 23 ans, employé au Grand-Théâtre de Zurich, a été projeté si violemment sur la bordure du trottoir qu'il fut tué sur le coup.

— Lundi, à Montreux, une automobile genevoise qui descendait la route de Fontanivent par Chernex, à Montreux, prit mal un contour et dévala dans le talus. Trois des occupants sur quatre ont été blessés, dont un grièvement.

— A Lausanne, la petite Rousseau-Gehret, 11 mois, dont le père est mort il y a 10 jours, est tombée si malheureusement qu'elle s'est brisé la nuque et qu'elle a été tuée sur le coup.

— A Morges, l'aiguilleur Louis Lambossy, 50 ans, distrait sans doute un instant de sa besogne, a été atteint par une locomotive et eut la tête complètement sectionnée. La mort a été instantanée. C'était un excellent employé, au service des C. F. F. depuis 27 ans, marié et père de deux enfants de 16 et 22 ans.

Crimes et délits.

Lundi, on a trouvé dans un hôtel de Nantes les cadavres de M. Joseph Bernole, 60 ans, et de Mme Félicie Ménétrier, 25 ans, étendus sur leur lit, la tempe trouée d'une balle de revolver. La jeune femme était mère de deux enfants et maîtresse du meurtrier depuis deux ans. On ne connaît les motifs exacts de ce drame passionnel.

— En gare de Cogoleto, on a trouvé dans un wagon de marchandises le corps inanimé du chef de train, portant de graves blessures. On n'a pu encore interroger la victime, qui n'a pas repris connaissance. Une enquête est ouverte.

La politique de la natalité en Italie.

La législation italienne va prochainement s'enrichir d'une nouvelle loi visant à l'augmentation de la natalité qui n'est pas sans rappeler les mesures de l'empereur Auguste. En effet, ce projet crée un titre de préférence juridique en faveur des ménages avec enfants par rapport aux ménages sans enfant, et aux ménages sans enfant par rapport aux célibataires. Ce projet de loi est accompagné d'un rapport spécial du « Duce », qui déclare entre autres qu'une telle préférence juridique s'exercera en toute occasion, en ce qui concerne le choix, l'avancement, etc., non seulement des fonctionnaires de l'Etat, mais des employés privés. Cependant, ce système de préférence ne fonctionnera en toutes circonstances qu'à « égalité de mérite ». M. Mussolini ajoute que ce projet de loi s'inspire avant tout d'un but d'ordre moral et doit être un moyen efficace de propagande contre le néo-malthusianisme sous toutes ses formes. « Le régime fasciste, conclut-il, en établissant jusque dans l'ordre administratif un privilège pour les pères de familles et pour les personnes mariées en général par rapport aux célibataires, affirme de nouveau l'unité de la vie juridique et de la vie morale qui constitue un des éléments principaux de la nouvelle conception de l'Etat. A ce point de vue, le projet de loi dépasse les limites de ses dispositions particulières et assume un caractère universel ».

Le dépôt de ce projet de loi paraît avoir été hâté par le fait que les statistiques des premiers mois de 1929 continuent à accuser dans la péninsule une décadence démographique toujours continue, bien qu'encore faiblement accentuée. Rome elle-même n'a pas maintenu sa haute natalité de l'an dernier.

Quant à Turin, écrit le « Régime fasciste », le problème démographique est véritablement impressionnant et préoccupant. Le bulletin de la dernière semaine de l'état civil de cette ville donne un excédent de 125 décès sur les naissances. Si ce chiffre devait servir de base, la population de Turin diminuerait annuellement de plus de six mille âmes. Le gouvernement est décidé à combattre coûte que coûte cet abaissement de naissances qui, dans certaines provinces, type Turin « représente une véritable et propre agonie démographique ». Et cependant chaque jour des sages-femmes et médecins qui se livrent à des pratiques illicites sont emprisonnés ou envoyés au « confino » ; tous les moyens anticonceptionnels ont été interdits et supprimés ; des bénéfices moraux et matériels ont été accordés aux familles nombreuses et les taxes sur les célibataires ont été appliquées.

La politique de natalité du « Duce » s'inspire de la législation démographique de l'empereur Auguste, à l'aube de l'ère chrétienne. Tacite nous dit cependant, un siècle plus tard, que les lois d'Auguste n'avaient pas eu d'influence sur les mœurs, que les Romains ne se mariaient pas davantage et n'élevaient pas plus d'enfants. Les lois du « Duce » auront-elles plus de succès.

Les devoirs à domicile.

—o—

Tandis que notre actif corps enseignant mettait à l'étude, cet hiver, la question de première importance de l'orientation professionnelle, les maîtres d'école vaudois traitaient du problème des « devoirs scolaires à domicile ».

Ce thème intéresse certainement, non seulement le corps enseignant, mais les parents qui ont des enfants fréquentant les écoles et qui s'en occupent.

Dans le canton de Vaud, comme chez nous, on s'est rendu compte que l'organisation scolaire n'est pas parfaite à ce point de vue et que des abus se glissent à la longue dans l'imposition des tâches à domicile, de sorte que l'on met parfois et le développement normal et surtout la santé de l'enfant en grave danger. Car l'écolier ne possède point une faculté de résistance indéfinie et ses moyens sont plus restreints que ceux dont dispose l'adulte.

Examinons un instant les points de vue qui se sont fait jour à ce sujet chez nos voisins. A Montreux, le corps enseignant du district de Vevey entendait un rapport de M. l'instituteur Cuendet, magistral exposé tendant à démontrer qu'en général les devoirs à domicile sont une tâche fastidieuse et anormale. A la suite d'une courte discussion, l'assemblée vota diverses résolutions en faveur de la réduction considérable et si possible de la suppression des tâches à domicile. Ce que l'on peut appeler une solution « radicale ».

Dans le Cercle d'Orbe, plusieurs instituteurs s'étaient occupés d'établir un rapport richement documenté. La grosse majorité des parents et des maîtres de la région se sont prononcés pour le maintien des devoirs à domicile. L'assemblée a voté les résolutions suivantes :

1. Les devoirs oraux sont indispensables et les devoirs écrits utiles, mais ils doivent être imposés avec mesure.
2. Ils doivent être suffisamment préparés en classe pour que les élèves de force moyenne puissent les effectuer sans aide et sans trop de difficultés.
3. Il est nécessaire qu'ils soient contrôlés avec soin.

A Lausanne, une discussion nourrie suivit l'exposé du rapporteur, dont les conclusions furent néanmoins admises à la presque unanimité, sur la proposition de M. Cordey, inspecteur scolaire. Elles concordent presque exactement avec celles du

ccompagné d'un rapport
ce », qui déclare entre au-
lle préférence juridique
ute occasion, en ce qui con-
avancement, etc., non seu-
tionnaires de l'Etat, mais
ivés. Cependant, ce systè-
e ne fonctionnera en tou-
qu'à « égalité de méri-
ni ajoute que ce projet de
nt tout d'un but d'ordre
re un moyen efficace de
re le néo-malthusianisme
formes. « Le régime fas-
en établissant jusque dans
ratif un privilège pour les
s et pour les personnes ma-
par rapport aux célibataires
nouveau l'unité de la vie
la vie morale qui constitue
s principaux de la nouvel-
l'Etat. A ce point de vue,
dépasse les limites de ses
ticulières et assume un ca-
l ».
e projet de loi paraît avoir
fait que les statistiques des
e 1929 continuent à accuser
le une décadence démogra-
continue, bien qu'encore
atuée. Rome elle-même n'a
haute natalité de l'an der-

écrit le « Régime fasciste », le
aphique est véritablement im-
préoccupant. Le bulletin de la
de l'état civil de cette ville
nt de 125 décès sur les nais-
ffre devait servir de base, la
rin diminuerait annuellement
mille âmes. Le gouvernement
battre coûte que coûte cet
naissances qui, dans certaines
urin « représente une véritable
démographique ». Et cepen-
des sages-femmes et méde-
t à des pratiques illicites sont
envoyés au « confino » ; tous
onceptionnels ont été interdits
es bénéfices moraux et maté-
rdés aux familles nombreuses
les célibataires ont été appli-

de natalité du « Duce »
législation démographique
Auguste, à l'aube de l'ère
ite nous dit cependant, un
l, que les lois d'Auguste
eu d'influence sur les
Romains ne se mariaient
et n'élevaient pas plus d'en-
du « Duce » auront-elles

oirs à domicile.

—o—

notre actif corps enseignant
le, cet hiver, la question de
rtance de l'orientation pro-
s maîtres d'école vaudois
problème des « devoirs sco-
le ».
téresse certainement, non
orps enseignant, mais les pa-
des enfants fréquentant les
en occupent.
on de Vaud, comme chez
rendu compte que l'organi-
n'est pas parfaite à ce point
des abus se glissent à la lon-
osition des tâches à domicile,
on met parfois et le développ-
l et surtout la santé de l'en-
danger. Car l'écolier ne pos-
faculté de résistance indéfi-
ens sont plus restreints que
ose l'adulte.
un instant les points de vue
it jour à ce sujet chez nos
ntreux, le corps enseignant
Vevey entendait un rapport
teur Cuendet, magistral ex-
démontrer qu'en général les
nicile sont une tâche fasti-
male. A la suite d'une courte
ssemblée vota diverses réso-
eur de la réduction considé-
ssible de la suppression des
cile. Ce que l'on peut appeler
radicale ».
rcle d'Orbe, plusieurs institu-
occupés d'établir un rapport
cumenté. La grosse majorité
des maîtres de la région se
s pour le maintien des de-
le. L'assemblée a voté les ré-
antes :
s oraux sont indispensables et
écrits utiles, mais ils doivent
s avec mesure.
être suffisamment préparés
pour que les élèves de force
uissent les effectuer sans aide
de difficultés.
essaire qu'ils soient contrôlés

e, une discussion nourrie sui-
du rapporteur, dont les con-
nt néanmoins admises à la
imité, sur la proposition de
nspecteur scolaire. Elles con-
que exactement avec celles du

cercle d'Orbe, mais précisent en plus que les tâches doivent être courtes et strictement appropriées au degré auquel appartient l'élève.

Partout, enfin, on a insisté pour que l'élève n'ait pas davantage de devoirs les dimanches et jours de congé et qu'il puisse jouir de ces phases de repos en plein. Certains cercles ont même décidé de supprimer tout devoir ces jours-là.

Nous avons tenu à porter à la connaissance des lecteurs de *La Gruyère* ces conclusions, qui n'ont sûrement pas été prises à la légère et qui confirment ce que nous avons maintes fois exposé ici.

L'Ecole doit s'ouvrir à la famille et il est salutaire que les parents sachent exactement ce qui s'y passe. C'est la seule façon de les intéresser aux questions scolaires et de créer cette communauté indispensable dans l'œuvre de l'éducation dont dépend l'avenir du pays et de la société.

P. S.

GRUYÈRE

Concert de l'« Harmonie ».

Comme de coutume, l'*Harmonie* donnera après la procession de la Fête-Dieu, si le temps le permet, un concert au Kiosque. Le programme sera affiché sur place. La diane aura lieu dans l'ordre habituel.

* * *

L'*Harmonie de la Ville de Bulle* donnera, l'après-midi de la Fête-Dieu, à 2 h. 30, un concert aux malades de l'Hôpital de Riaz.

Ce geste est tout à l'honneur de nos musiciens.

Souscription du district de la Gruyère en faveur du tir fédéral de Bellinzone.

Communes de	Francs
Bulle	50.—
Charmey	20.—
Gruyères	20.—
Lessoc	20.—
Grandvillard	20.—
Neirivue	20.—
Vuadens	20.—
Crésuz	10.—
Broc	10.—
Châtel-s.-Montsalvens	10.—
Estavannens	10.—
La Roche	10.—
Le Pâquier	10.—
Sorens	10.—
Villarvolard	10.—
Villars-sous-Mont	10.—
Vaulruz	10.—
Echarlens	5.—
Montbovon	5.—
Pont-en-Ogoz	5.—
Sociétés de tir de	
Gruyères	25.—
Broc	20.—
Bulle	20.—
Charmey	15.—
Montbovon	12.—
Vaulruz	11.50
Echarlens	10.—
Estavannens	10.—
Grandvillard	10.—
La Roche	10.—
Sorens	10.—
Botterens	7.—
Vuadens	5.50
Sâles	5.—

Sincères remerciements aux généreux donateurs. La souscription est encore ouverte. Les dons peuvent être adressés soit à la Préfecture soit au Comité de la Fédération de tir de la Gruyère.

La commission du blé à Bulle.

Bulle héberge depuis mardi la commission du blé du Conseil national. Elle est présidée par M. Meyer, de Zurich, et composée de MM. Baumberger, Bertschinger, Bolle, Duft, Escher, Fazan, Gabathuler, Gasser, Graber, Hœppli, Huggler, Kœnig, Morard, Nietliespach, Nobs, Meili, Rochaix, Schaer, Schirmer et Waldvogel. M. Musy est attendu aujourd'hui.

Mort subite.

A Sâles, lundi soir, à 11 h. ½, on a trouvé morte au bord du chemin une jeune fille de 18 ans, Mlle Antonie Savary, qui avait passé la soirée à tresser des guirlandes pour la Fête-Dieu avec d'autres personnes et qui a dû succomber à une apoplexie cardiaque en rentrant à la maison.

Un oncle de cette jeune femme est mort également de façon subite il y a quelques mois.

La saison.

Ces derniers jours, le ciel semble se montrer plus clément et vouloir favoriser enfin les champs et les prairies. Après la bise et l'ardent soleil de la semaine dernière, de fécondes averses ont arrosé les gazons avides et ramené un sourire aux lèvres de nos paysans.

Ce matin, un soleil radieux convie les populations aux cérémonies grandioses de la Fête-Dieu.

Les abonnés changeant d'adresse sont priés de nous indiquer l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Celle qui domine...

Ce film, d'un caractère très nettement français, marque la réapparition à l'œuvre de l'éminent acteur Léon Mathot que tous les publics admirèrent. Jamais autant que dans ce film les sentiments humains n'ont été exprimés. Jamais des interprètes n'ont été si profondément émouvants que dans cette œuvre où ils vivent littéralement leur rôle.

Ce drame mérite d'être vu et revu !

Les promeneurs.

Avec le beau temps, de nombreux touristes nous reviennent et les autocars parcourent les routes de la Gruyère dans tous les sens. Souhaitons que nos hôtes trouvent partout le meilleur accueil et s'en aillent de chez nous avec d'agréables souvenirs. N'est-ce pas la meilleure façon de faire à notre industrie hôtelière et à notre économie en général d'utile réclame ?

Le « Castel chantant ».

Châtel-St-Denis prépare avec enthousiasme la réception des chanteurs fribourgeois. Une œuvre musicale qui promet d'être d'un réel intérêt, le « Castel chantant », constituera la partie récréative de la manifestation. Elle est due à notre maestro, M. Bovet, qui a su tirer des circonstances locales et du passé châtelois toute la poésie qu'ils comportent.

Nombreux seront les hôtes du chef-lieu veveysan, les 8 et 9 juin prochain.

En marge de la vie bulloise...

Croquis caractéristique : Hermann.

Hermann, mon Dieu, est un Bullois comme les autres, aimant la liberté avant tout, et en général tout ce qui est bon et beau. Seulement, comme les autres gens aussi, il a son petit caractère à lui, bien à lui. N'est-ce pas d'ailleurs ce qui donne à la petite ville son charme pittoresque, ce qui la distingue d'une autre, ce qui fait en somme que Bulle est Bulle, et non Tavel, ni Fribourg ?

Parmi les tempéraments que vous rencontrez dans les rues et ailleurs, celui de mon ami Hermann tient le juste milieu : point bourru, ni pédant, ni morose, ni cauteleux, ni renfrogné, pas même moqueur, moins encore ennuyeux sous toutes les formes. Hermann est vieux garçon, naturellement. Il aime bien trop ses aises pour s'embarrasser d'un représentant du beau sexe. C'est si difficile, maintenant, de trouver une jolie fille qui sache et veuille cuire la soupe, ne pas trop coûter, et obéir à son mari ! Hermann a cherché, puis, en philosophe, il a renoncé. D'ailleurs, la consolation est bien vite venue. Hermann a fait de la montagne, du ski, goûté aux nobles et sereines joies des Portes et de Gros-Plané. Il est de la « Chorâle » et ne déteste point la musique. Le dimanche, il fait son petit tour de ville, avec les amis, comme tout le monde, et le rire fuse de ses lèvres, sonore et indiscret, comme les rires du pays.

Mais c'est en voyage qu'Hermann se révèle tel que la nature l'a bâti, dans tout son intérêt, en possession de tous ses moyens. Son premier principe est de se bien soigner sous tous les rapports, car il n'ignore point qu'il existe entre la satisfaction physique de l'homme et sa sérénité morale un lien de parenté des plus étroits. Encore une fois, il a raison. Les bons mots ne lui sont pas un secret ; il sait les doser et surtout supporter la réplique, comme d'ailleurs envoyer la duplique. Ne vous y trompez point, mes amis, Hermann n'est pas le premier venu. Il a des connaissances et sa culture générale dépasse les frontières habituelles. Il sait pourquoi les Valaisannes ont la pomme au cou et les montagnards du Lœtschental mettent des cailloux sur le toit de leurs maisons et n'est pas embarrassé d'expliquer ce qui se fabrique dans les usines fumeuses de Frütigen.

Je vous le disais, Hermann est un Bullois, comme les autres, mais un type de Bullois à part, fait de sérieux, de rire, de bon appétit et de bonne humeur ! C'est ainsi que nous l'aimons, et nous ne l'aimerions pas autant autrement. Maintenant, il s'adonne à des compositions musicales, en vue de s'acquérir la célébrité. Ses amis craignent que les soucis de cette nouvelle charge blanchissent trop tôt ses cheveux.

P.

SOCIETÉS LOCALES

Groupe féminin d'études sociales.

Vendredi 31 mai, à 8 h. 30, dans la grande salle de l'Hôtel des Alpes, Bulle

CONFÉRENCE

de Mlle BOREL, de Neuchâtel, sur « l'orientation professionnelle, ses méthodes, ses résultats ».

Séance publique.

CLUB ALPIN SUISSE
(Section de la Gruyère)
Dimanche 2 juin :
COURSE AU « GROS-BRUN »

La course au GANTERIST est renvoyée à une date ultérieure.

ECHOS ET NOUVELLES

Mœurs électorales soviétiques.

La *Rabotchaia Gazeta* de Moscou décrit d'une façon pittoresque comment se sont déroulées les élections à Novo-Tcherkask.

Avant de passer au vote, le président fit d'une voix lente la lecture de quatre longs rapports. Au bout de deux heures, les ouvriers, lassés de cette longue attente, demandèrent une suspension de cinq minutes pour aller respirer un peu.

Dès qu'ils eurent quitté la salle, le président donna l'ordre de barricader les portes et fit voter, par le bureau resté dans la salle, la liste préparée d'avance.

Malgré les coups à la porte et les cris des ouvriers qui voulaient rentrer, on les laissa dehors et le vote se passa selon le désir du président.

La fidélité d'un chien.

Un jeune domestique de ferme de Chasserades (Lozère) commit l'autre jour l'imprudence de s'engager dans un tunnel ; il fut surpris par un train et broyé. Le chien qui l'accompagnait revint à la ferme et l'on se souvint plus tard des aboiements plaintifs répétés par lesquels il essaya d'attirer l'attention des gens de la ferme. N'ayant pas réussi, il retourna auprès du cadavre et ne le quitta plus. Quand on retrouva enfin le malheureux domestique, le chien était toujours auprès de lui, et l'on constata que l'animal avait tenté de cicatriser les horribles blessures de son jeune maître en les léchant longuement.

Trop jeune pour se marier, il se tue.

Le jeune prince de Sagan qui s'était tiré une balle de revolver dans la tête à la suite de chagrins intimes vient de mourir de la pleurésie consécutive de sa blessure.

Il était le fils du duc de Talleyrand et de la duchesse, née Gould, la fille du multimillionnaire américain. Les motifs de ce suicide sont d'ordre sentimental. Il y a plusieurs mois, le prince avait rencontré sur la côte d'Azur une jeune fille d'excellente famille. Une idylle s'ébaucha, mais les parents du prince estimaient que leur fils était trop jeune pour contracter mariage et qu'il devait attendre quelque temps. Le prince en contracta une douleur qui alla grandissante et que son jeune âge — le prince avait 19 ans — estima insurmontable. C'est alors qu'il décida de se tuer. Le drame se déroula il y a une dizaine de jours, à la suite d'une crise de désespoir plus violente. Le jeune homme fut transporté dans une clinique où le projectile fut extrait. Malheureusement, une pleurésie se déclara et causa la mort du jeune prince.

Dernière Heure

Mardi après-midi, un jeune cycliste de 22 ans, nommé Tomasini, descendait à toute vitesse de Massagno, vers Lugano, quand, à un tournant de la route, il se jeta contre une automobile venant en sens inverse, qui roulait à une allure modérée en tenant sa droite. Transporté à l'hôpital, grièvement blessé, le jeune cycliste a succombé à une commotion cérébrale.

— A Isenfluh (Oberland bernois), dimanche, le jeune Adolphe Wyss, 15 ans, est tombé en cueillant des fleurs et s'est tué.

— Les conversations de Paris avancent péniblement. Les diverses délégations ont poursuivi l'examen des dernières propositions du Dr Schacht. Tout espoir d'arriver à une entente n'est pas abandonné.

— A Modène, une automobile dans laquelle se trouvait une famille rentrant de promenade a été atteinte par un train à un passage à niveau. Deux personnes furent tuées sur le coup et deux autres grièvement blessées.

— A Lucerne, M. Xavier Ackermann, employé à l'usine électrique, effectuant des réparations à une conduite, a fait une chute et s'est si grièvement blessé qu'il a succombé à l'hôpital.

— On a trouvé près du quai de Lugano le cadavre d'un nouveau-né dont la mort remontait à quatre ou cinq jours.

— A Selzach (Soleure), M. Otto Hugi, 20 ans, qui conduisait dans la soirée un char sans lumière, a été atteint par un camion-automobile et si grièvement blessé qu'il a succombé durant son transfert à l'Hôpital.

„La Gruyère" est le journal le plus répandu dans la région : elle constitue donc un organe de publicité de premier ordre.

AUX COLOMBETTES
- VUADENS -

CAFÉ : vins des bonnes marques. Restauration soignée à toute heure.
But idéal de course. Tranquille ; en dehors de la circulation automobile ;
à un quart d'heure de la station des COLOMBETTES des C. E. G.,
à 45 minutes de BULLE.

Séjour de vacances pour familles. Prix modérés. Situation ensoleillée. Altitude, env. 900 m.
Station de repos. — Bains à volonté. — Salle pour sociétés, avec piano. — Téléph. 121.1. — Garage.
Menus sur commande. — Truites. — Salé de campagne.
HOTELLERIE : une vingaine de chambres disponibles.
(Station d'ancienne et célèbre réputation. Berceau du „Ranz des vaches"). **F. FAVRE**

Celle qui domine
magnifique film dramatique interprété par LÉON MATHOT
passera cette semaine
Au Cinéma LUX

Gros escargots
sont achetés au prix de 30 ct. le kg., gare de **Broc**, le mercredi dès 5 heures ; le samedi gare de **Grandvillard** et gare de **Montbovon** dès 3 h. et chaque jour à domicile, **La Tour-de-Trême**, maison Geinoz.
WICHT Emile.

CHALET
est demandé
du 12 juillet au 12 août, 3 à 4 chambres (5 lits), cuisine, situation tranquille dans la Gruyère.
Offres avec prix : **FAHM, Victoriastrasse 82, Berne.**

Menuisiers.
2 bons ouvriers en bâtiment **sont demandés** de suite.
Menuiserie mécanique C. HENCHOZ-ROCH
L'Etivaz sur Château-d'Oex.

Génisse trouvée.
On a recueilli une génisse perdue.
Prière d'en prendre possession contre remboursement des frais auprès de **M. Joseph Buchs,** en Saucens, **Bulle.**

CABINET DENTAIRE
R. Peyraud
BULLE
Place du Tilleul 1er **Etage**
(Immeuble de la Banque de l'Etat)
Entrée : Rue de la Promenade.
Consultations : Tous les jours de 8-12 et de 2 - 6 heures.
à **Broc :** Hôtel de Ville, tous les samedis.

RELIURES ET CARTONNAGE
Encadrements en tous genres.
Spécialité de
RELIURE POUR BIBLIOTHÈQUES
Exécution soignée. **Prix modérés.**
Livraison franco domicile à partir de 5 fr.
F. RUCHTI, ROMONT
77, Rue du Château, 77.

Mise de bétail et chédail.

Pour cause de partage les enfants d'**André RABOUD** exposent en mise publique le **vendredi 31 mai à 2 heures** devant le domicile d'**André RABOUD :**

3 mères vaches fraîches vêlées, 2 génisses de 2 ans, 1 génisse d'un an et demi, 1 vachette d'un mois, 1 cheval de 8 ans.

CHÉDAIL : 1 char à charrier, 1 voiture, 1 char de marché, chars à faner, 1 luge à billons avec chenaquet, 1 chaudière 180 l., etc. **Paiement comptant.**

GRANDVILLARD, le 27 mai 1929.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

—o—

Toit de Chaume

par 21

M. DU CAMPFRANC

—o—

Elle les consolerait. Elle emmènerait Philippe faire un beau voyage en Italie. Isabelle en serait si elle voulait. Au retour, distraite par Rome et Venise, elle aurait quelque peu oublié sa naïve idylle... et alors... alors... sa mère n'étant plus là pour l'affermir dans son rêve romanesque, il serait aisé de lui faire entendre raison...

Et Gilberte, lancée de nouveau dans son songe favori, la gloire des Miramare, voyait à l'horizon le plus riche des mariages. Elle avait presque oublié la morte, cette tête légère, la morte qui dormait veillée par ses deux enfants.

La flamme des cierges enveloppait d'une sorte d'auréole le beau front majestueux et serein. Sur ce pâle visage aux cheveux blancs, aux yeux fermés tout était divine espérance. C'était bien le sommeil d'une sainte. Isabelle ne se lassait pas de la contempler.

— Vois, Philippe, comme elle est toujours belle.

Elle était à genoux, elle joignait les mains.

— Oh ! mère chérie, ces angoisses sans nom que je souffre depuis que tu nous as quittés, je les offre pour toi. Ah ! s'il te reste encore, comme tu le craignais dans ton humilité profonde, s'il te reste quelque chose à expier des fragilités humaines, mon Dieu ! mon Dieu ! je veux bien souffrir davantage si ma douleur offerte purifie ton âme, pourtant si belle. Oh ! non, ma mère, notre mutuel amour n'est pas brisé, puisque je puis prier pour toi.

Sous les tilleuls de la terrasse, quelques derniers promeneurs s'attardaient, le chanteur espagnol avait repris son boléro ; comme Isabelle et Philippe se sentaient loin de tous ces gens joyeux qui se promenaient à quelque pas de la maison visitée par la mort !

Une énorme gerbe de fleur et une couronne superbe venaient d'arriver. C'était une offrande de Gilberte.

Isabelle couvrit le lit de roses blanches et d'héliotropes embaumés ; et puis ses mains se joignirent dans une suprême détresse.

— Ah ! mon bon Philippe, c'est fini, disait-elle. Nos larmes, fussent-elles de sang, ne la réveilleraient pas. Demain on nous la prendra et nous ne pourrons jamais plus baiser son front pâle, jamais plus serrer ses mains qui, tant de fois, nous ont caressés et bénis.

Le lendemain, les enfants de Mme de Miramare la suivaient à sa demeure dernière. Les prières dites à l'église, le convoi se remit en marche, longeant le chemin agreste qui conduit au cimetière, il serpentait dans la vallée toute fécondée et rafraîchie par les eaux courantes. Deux ruisseaux rapides gazouillaient à l'ombre de leurs rives fleuries. C'étaient de bien gais compagnons de route pour le petit cortège désolé. Plus haut sur la montagne, les pousses du thym et de la lavande odorante croissaient entre les arêtes des roches.

Philippe, la tête basse, suivait le cercueil. Isabelle, à pas lents et le cœur déchiré, conduisait le docteur aveugle.

On était arrivé. C'était un cimetière champêtre, quelques rares petites croix de bois ou de pierres, quelques plaques de marbre bien humbles, presque partout de simples bosses de gazon indiquant le gisement des endormis.

De grands frissons passaient sur le cœur d'Isabelle. Elle pouvait à peine marcher sous cette impression qu'elle approchait de la fosse qui attendait béante. Philippe sentait ses tempes et sa poitrine serrées dans des étaux de fer. Et puis, subitement, des larmes remplirent ses yeux.

Le cercueil était au fond de la tombe, les prières étaient achevées, l'eau bénite jetée, et il fallait lui dire adieu... la laisser là dormir toujours dans ce tombeau champêtre, au pays des montagnes, où la malade était venue pour essayer de se retremper à l'air pur des Pyrénées. Hélas ! il n'avait pas été assez puissant pour la faire revivre. En vain, elle avait bu l'eau des sources ! Elle était frappée à mort.

Isabelle pleurait à sanglots. On dut l'éloigner. Elle se laissait emmener inconsciente. Bientôt elle se trouva dans le salon du chalet. Bernadette lui préparait un cordial, mais le tendre embrassement de son vieil ami, le docteur aveugle, le mot de fille murmuré à son oreille furent encore le meilleur des calmants pour son cœur déchiré.

— Maman... ma mère bien-aimée, balbutia la jeune fille.

Sa mère ne l'entendait plus, la terre était retombée sur la froide enveloppe, et là-bas, au-dessus de l'humble tombeau, le pic du Gers levait sa tête chauve, argentée de neige.

VI

L'hiver allait venir dans la montagne. Il faisait déjà un ciel voilé de fin d'automne, bas et gris, sur lequel les pics des monts et le sombre branchage des sapins se détachaient tristement. Bientôt la neige tomberait sans relâche, montagnes et vallées blanchiraient de tous côtés, et Gilberte, peu désireuse de frissonner sous les premiers froids, avait imité la troupe frileuse des baigneurs et s'était hâtée de regagner des climats plus doux.

Elle avait offert à Isabelle de l'emmener à sa suite. Mais la jeune fille s'y était refusée.

— Je suis en grand deuil de vêtements et de cœur, et la solitude me sera précieuse.

Gilberte eut un aimable sourire.

— Moins précieuse, je l'espère, que l'amité que Philippe et moi nous te témoignerons. Je n'insiste pas en ce moment, mais promets-nous une visite pour le printemps. Promets, petite Belle. Je l'exige. Au revoir ! A bientôt !

Elle prit place à côté de Philippe. Et, entendant l'encouragement du postillon, le claquement du fouet par-dessus leurs oreilles, les quatre petits chevaux de la montagne partirent au grand trot, leurs grelots carillonnaient, les grosses houppettes de laine rouge des colliers sautillaient et rebondissaient, et la voiture filait vers Pierrefite avec rapidité.

Gilberte, appuyée avec langueur sur les coussins, disait à son mari :

— Je n'ai pas insisté pour la faire quitter la montagne. Elle était encore très exaltée. A sa peine bien naturelle d'avoir perdu sa bonne mère, semble se joindre un redoublement de regrets pour l'absence de son fiancé. Son grand deuil achevé, j'essaierai de changer ses dispositions, mais il est évident qu'en cet instant de chagrin, je ne pourrais rien. Attendons au printemps.

Philippe ne répondait pas. Son cœur était bien triste. Il pensait à sa mère qu'il ne reverrait plus jamais. Mais pourquoi se plaindre ? Gilberte était la sémillante amie des jours joyeux.

Et, sans apercevoir la détresse d'âme peinte sur le visage de son mari, elle continuait :

— J'avoue qu'il me serait absolument impossible de vivre plus de huit jours au milieu de ces sévères montagnes. Je suis déjà prise de la nostalgie des grandes villes. Quel charmant voyage nous allons faire, mon cher Philippe.

(A suivre).

Casino de Romont

Dimanche 2 juin 1929
dès 3 h. de l'après-midi

GRANDE KERMESSE

organisée par la

Société des Carabiniers de Romont.

Nombreuses attractions, comptoirs et jeux divers.
CONCERT par la Fanfare de Romont.
Concours de ballons pour enfants, avec prix.

Le soir, dès 8 heures **Le soir dès 8 heures**

Audition des chœurs du Festival
„TIR A LA ROSE"
exécutés par l'UNION CHORALE avec le bienveillant concours de la Cécilienne et de quelques Dames.

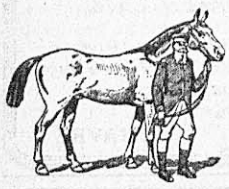

CHEVAUX

Grand arrivage de
bonnes juments ragotes
de 4, 5, 6 ans, importées directement par

Ch. Baudère, commerce de chevaux **Bulle**

Ecuries du Moderne - Téléph. 185 - - - Vente - Echange

De tous les compléments, aucun ne donne un café si corsé, pur de goût et aromatique, que

Franck spéciale

en cartons jaunes.
Remarquez le Moulin à Café!

Théâtre du Jorat -- Mézières

Samedis : 1, 8, 15, 22, 29 juin
Dimanches : 2, 9, 16, 23, 30 juin } à 14 heures.

roméo et juliette

Drame de l'amour de **W. Shakespeare.**
Traduction : **René Morax.**
Prix des places : 3 à 10 Fr. (taxe en sus).
Location : Magasin GILLIÉRON, Mézières Téléphone 9.182.
FŒTISCH FRÈRES, Lausanne, 23.045.

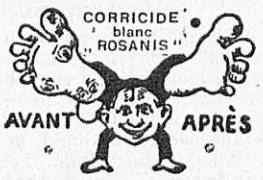

P 21928 L

CORS Oeils de Perdrix, Verrues, Durillons, Callosités guéris par

1 Fr. 25 CORRICIDE BLANC 1 Fr. 25

Effet sensation. Nombreuses attestat.
Exigez la marque **„ROSANIS"**
(seule véritable).
Toutes Pharmacies et Drogueries.

IMPRIMERIE
Alph. GLASSON
BULLE

IMPRESSIONS
en tous genres.

JOURNAUX

BROCHURES

Registres, Règlements.

Programmes.
Prospectus.

FACTURES

TÊTES DE LETTRES

MEMORANDUMS

Faire-part.

CARTES
de convocation,
d'adresse, de visite
et de fiançailles.

AVIS DE PASSAGE

TRAITES

ACTIONS, OBLIGATIONS

Menus.

AFFICHES

QUITTANCES

PRIX-COURANTS

Circulaires.

BORDEREAUX
ETC., ETC.

ÉDITION
de
„LA GRUYÈRE"
Journal indépendant,
politique et agricole
avec supplément bimensuel
L'Echo Littéraire
le plus répandu
de la région.

AVIS

La Teinturerie L. GINGINS, à Payerne

a l'honneur d'informer sa fidèle clientèle et le public en général qu'elle **ouvre, à partir du 1er juin, un magasin-succursale**

à BULLE, Rue de Vevey

Maison de M. DELATENA.

Par un travail prompt et soigné et des prix modérés, elle espère mériter la confiance qu'elle sollicite.

TEINTURE et NETTOYAGE de tous VÊTEMENTS et TISSUS

Se recommande.

La Cidrerie de GUIN

réputée pour la bonne qualité de ses produits recommande Cidre fermenté et non fermenté en fûts prêtés et en bouteilles. P 12829 F

Dépôt à Bulle au Syndicat agricole, près de la Gare.

Salon de Modes Mme Jeanne Glasson, Bulle

Pour la Fête-Dieu :
Dernières créations.

On demande

pour de suite **un GARÇON de 15 à 16 ans** pour la montagne. Bon gage et bons soins assurés.
S'adresser à **M. Louis Carrel** amodiateur, ou à **Joseph Tercier,** fromager, **Bavois** (Vaud).

On demande
garçon

sachant faucher pour aider à l'écurie et aux champs. Occasion d'apprendre l'allemand. Entrée immédiate désirée.
Martin Troxler, agriculteur **Schlierbach** (près de Sursee, canton de Lucerne).

Forte jeune fille

au courant de tous travaux
CHERCHE JOURNÉES
ville ou campagne.
S'adresser à **Mlle Lucie Gremion,** No 337, Rue du Moléson, **Bulle.**

Jeune homme

de 16 à 18 ans, ou petit domestique,
est demandé
pour aider aux travaux de campagne et du jardin. Bons soins et vie de famille. S'adresser à **E. PACHE, La Piécette, Le Mont s/ Lausanne.**

CYCLISTES

Vélos neufs et occasions, pneus et chambres à air MICHELIN. Accessoires - Réparations **(toujours meilleur marché.)**
SAUDAN Fils, près l'usine Bochud, **BULLE.**

On demande
une jeune fille

de 20 à 22 ans, de bonne conduite et de confiance, pour aider au ménage et au café. Bon gage. Entrée de suite. P. 12836 B.
S'adresser à **Mme MANGE, Auberge de Commune, Chéserez s/ Nyon.** Tél. 31.

On demande

pour la saison d'été
un domestique

sachant bien traire, ainsi qu'**un garde-génisses** pour environ trente têtes. — Se présenter **aux Moulins** (près Château-d'Oex) le matin à 8 h. 30.
Robert Perren.

Je cherche
fort vacher

pour troupeau de 18 vaches. 130 francs par mois. — Faire offres à **Maurice Vionnet, Genthod** (Cton Genève).

On prendrait

encore une
dizaine de génisses
sur de bonnes montagnes.
S'adresser à **Publicitas Bulle** sous P. 1281 B.

LETTRES DE DEUIL
livrées très rapidement
par l'Imprimerie de LA GRUYÈRE.